

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII^e Volume.
N^o 8. — Août 1897.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN

place de l'Hôtel-de-Ville.

1897

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — *M^{me} Corbin.* — *M. de Vatry.* — *M. Thirion.* — *M. Vernois.* — *M. de Maintenant.* — *M. Minguet.* — *M. Cagny.* — *M. Deshais.* — *M. Cossin.* — *M. Desachy (Charles).* — *M. le baron de Condé.* — *M. Bruslé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire (de Nanteuil).* — *M. Froment (de Saint-Firmin).* — *M. de Maricourt.* — *M. Picard (de Crépy).* — *M. Brochon.* — *M. Perpette.* — *M. Bruet.* — *M. Am. de Caix de Saint-Aymour.* — *M. Corbin.* — *M. Thiénard.* — *M. Odent.* — *M. Frémy.* — *M. le baron Seillière.* — *M. Bourbonneux.* — *M. Sebert.* — *M. Vinet.* — *M. le baron de Saint-Marc.* — *M. le comte Amelot.* — *M. Drivière.* — *M. Guérard.* — *M. le prince Radziwill.* — *M. le baron Franck Seillière.* — *M. Morel.* — *M. Vantroys.* — *M. le baron Gustave de Rothschild.* — *Tassin père* — *Deslandes père.*

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — *Monseigneur l'Evêque de Beauvais* — *M. le Sous-Préfet de Senlis.* — *M. le Maire de Senlis.*

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président. — *M. Cossin, secrétaire.* — *M. Jassemín, secrétaire-général.* — *M. Dubarle, jardinier-professeur.* — *M. Macret, secrétaire-général.*

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents : MM. Brochon, Morel et Vantroys.* — *Secrétaire-Général : M. Delamotte.* — *Secrétaire-Général-Adjoint : M. Pillois.* — *Secrétaire : M. Lestocart.* — *Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret.* — *Trésorier : M. Choquet (Jules).* — *Trésorier-Adjoint : M. Noché.* — *Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier.* — *Conservateur du Matériel : M. Tirlet.*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Hennebicq.*
CREIL. — *Président : M. Pauquet. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : M. Lachassaigne. Délégués : MM. Richard-Mallet et Grouas.*
CREPY-EN-VALOIS. — *Président : M. Chopinet. V.-Présidents : MM. Petit et Lemercier. Secrétaire : M. Francolin. V.-Secrétaire : M. Gannier. Trésorier : M. Legros. Délégué : M. Choron.*
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président : M. Cusse. Vice-Présidents : MM. Bessin père et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. Bassier et Bex.*
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.*
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Jarnotel et Bellot.*
PONT-SAINT-MAXENCE. — *Président : M. Celer. Vice-Présid. : MM. Gury et Bouffet. Secrétaire : M. Conin. V.-Sec. : M. Trésorier : M. Délégué : M. Lefèvre.*

CONCOURS DU 14 NOVEMBRE 1897

CHRYSANTHÈMES, FLEURS, FRUITS, LEGUMES

Des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4^{er} AOUT 1897.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Est admis membre de la Société :

M. HURDEBOURG, propriétaire à Saint-Maximin.

Est présenté, par MM. Pillois et Rabardelle :

M. TOUPET (Charles), à Senlis.

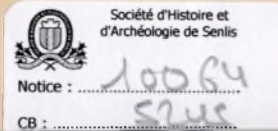
M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1^o Une lettre de M. le Préfet de l'Oise, demandant un rapport, imprimé ou écrit, sur les travaux de la Société, pour être présenté au Conseil général dans sa prochaine session. — M. le Président annonce qu'il a répondu à M. le Préfet, en lui donnant les renseignements demandés.

2^o Une lettre de M. Constant Benjamin, d'Ognes, réclamant une rectification d'adresse, que M. le Secrétaire-Général se charge de faire opérer.

3^o Deux demandes de visite de cultures spéciales (bégonias et autres) faites par M. Billion, jardinier à Chamant, et M. Thomas, jardinier à Balagny. — Il est décidé que ces

XVII^e VOLUME. — N^o 8. — AOUT 1897.



SHAS



deux visites se feront le dimanche 8 août, par la Commission composée de MM. Pillois, Pecquet, Testard, Chéret, Rabardelle; M. Hardret consent à s'y adjoindre pour donner, sur l'apiculture, des renseignements qui sont particulièrement demandés.

4° Une brochure de M. Xavier Raspail, notre savant collègue, intitulée *la Légende de l'Hibernation des Hironnelles*. Des remerciements sont votés à M. X. Raspail, et son intéressant opusculé sera déposé dans la bibliothèque de la Société.

5° Un spécimen du *Diffuseur Briet* pour la fabrication du cidre, avec les détails sur son emploi.

6° Les catalogues ci-après : *Bambous d'Asie et Engrais japonais*, de M. Rosette, grainier à Caen; — *Appareils de chauffage de serre*, de M. Durand-Vaillant, à Paris; — *Briques en verre pour vitrage de serres*, de la Verrerie de Dornignies (Nord).

M. le Président donne lecture d'un article de la *Semaine agricole*, sur la destruction des guêpes et frelons, lequel sera reproduit au Bulletin.

Ont été exposés sur le bureau :

1° Par M. HARDRET : Une très belle collection de *Phlox decussata* en fleurs coupées. — *Remerciements*.

2° Par M. CHÉRET : *Dahlias de semis*, genre Cactus et autres. — *Mention honorable*.

La séance est levée à trois heures quarante-cinq, après le tirage de la loterie, y compris les fleurs offertes par les exposants.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le bouturage des Achimènes. — Les Achimènes sont très ornementaux par leurs fleurs aux coloris les plus variés,

aussi est-ce un genre de plantes dont l'emploi est partout répandu. On les cultive en potées où ils forment des touffes de hauteur variable, mais généralement trop élevées pour qu'il ne soit pas nécessaire de les tuteurer. On peut cependant, même avec les espèces les plus hautes, former des potées aussi basses qu'on le désire par le bouturage.

Dans ce but, on met les rhizomes en végétation dans des boîtes ou dans des pots ou même en pleine terre sur couche et, lorsque les jeunes pousses ont atteint deux centimètres, on les bouture; six à huit boutures peuvent contenir dans un godet de 0^m05 pour l'enracinement. Ensuite, on les repote plus grandement. Les potées ainsi obtenues ont un développement moindre en tiges, fleurissent davantage et, en même temps, la floraison a lieu plus tôt que celle des plantes non bouturées.

Si, au lieu de bouturer les jeunes tiges quand elles ont deux centimètres de hauteur, on attend qu'elles en aient 5 ou 6 et qu'on ne prenne que l'extrémité des tiges, on obtient alors des plantes tout à fait basses; mais, comme le développement des tiges sera moindre, on devra mettre un plus grand nombre de boutures dans les pots.

En mettant des rhizomes en végétation à diverses époques, soit dans la première quinzaine de mars et à la fin du mois, on aura une floraison successive pendant tout l'été.

On peut bouturer également de la même manière les *Gesneria*, *Tydea*, etc.

Justin RHEIN.

(Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Épernay).

*
* *

Toxicité du Laurier-Rose. — On a beaucoup discuté sur la toxicité du Laurier-Rose, et l'on doit taxer d'exagérations ou de fables les affirmations des anciens qui croyaient dangereux de se reposer à l'ombre de cet arbuste, ce séjour amenant des vertiges et de violents maux de tête. De nos jours, Seriziat a

défendu la plante contre les accusations portées contre elle, mais les faits négatifs qu'il invoquait ne sauraient infirmer les observations positives.

Or, celles-ci abondent : les unes empiriques, les autres vraiment scientifiques; peut-être a-t-on exagéré en attribuant des accidents graves à l'usage d'une viande rôtie sur une baguette de Laurier-Rose, comme broche, par exemple; mais le fond reste exact. L'usage d'une eau non courante où trempent des racines de Laurier-Rose amène une intoxication.

M. Cornevin a montré que toutes les parties de la plante étaient vénéneuses, y compris les fleurs que Mérat jugeait devoir être peu actives. De plus, les propriétés se conservent pendant de longues années après la dessiccation, et l'ébullition ne les atténue pas. C'est donc une des plantes dont on doit se méfier le plus lorsqu'on donne aux animaux des débris ramassés dans les jardins. L'action est d'autant plus forte que la plante vient d'une contrée plus chaude.

Pendant longtemps on a rangé le Laurier-Rose parmi les poisons narcotico-âcres, et il irrite en effet violemment le tube digestif. Aujourd'hui, les médecins et chimistes sont unanimes à y voir un poison du cœur, un paralysant cardiaque actif, voisin thérapeutiquement de la Digitale, du Muguet de mai, du *Strophantus*, etc. Aussi cherche-t-on actuellement à l'introduire dans la pratique médicale, non sans quelques succès. Cette action sur le cœur et l'usage populaire contre la gale et les divers parasites externes sont les seuls points à retenir. Les autres actions sont illusoire. Mais, dans aucun cas, il ne faut employer ce médicament très dangereux sans l'avis et les prescriptions formelles d'un médecin.

D^r L. PLANCHON.

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault.*)

* *

La Patate douce. — Les nombreuses variétés de patates,

cultivées dans les contrées tropicales, ont peu de valeur pour notre climat : la *Patate rose de Malaga*, nous paraît la plus recommandable pour nos jardins; les patates à racines jaunes ou blanches sont moins délicates et moins estimées.

Voici les procédés à suivre dans notre contrée pour tirer quelque avantage de leur culture :

Dans les derniers jours de mai ou au commencement de juin, on élève dans la partie la plus chaude du jardin des ados sur lesquels on plante des racines conservées de la récolte dernière; une tige apparaît. Lorsque cette tige a atteint un développement de 25 à 30 centimètres, on l'effeuille en n'en respectant que le sommet et on la couche longitudinalement, de telle façon que le bouquet de feuilles terminales émerge seul au dehors. Cette façon de procéder donne des tubercules prodigieux.

Les soins de culture se bornent à sarcler au besoin et, lorsque la chaleur ou la sécheresse sont extrêmes, à mouiller abondamment et de manière à ce que la terre soit profondément humectée. Les patates ainsi cultivées fourniront, au bout de quatre ou cinq mois, des tubercules bons à récolter; il conviendra d'attendre le plus tard possible pour faire la récolte : jusqu'à ce qu'une première gelée détruise les fanes, car c'est surtout en arrière-saison que les racines s'hypertrophient.

J.-B. CHAMRION.

(*Journal de la Société d'horticulture pratique du Rhône.*)

* *

Une révolution dans l'art de la greffe. — Sous ce titre, un instituteur en retraite, M. J. Bord, écrit :

Devenu propriétaire, depuis environ cinq ans, d'un petit corps de bien et amateur effréné des arbres fruitiers, il m'a semblé que l'époque à laquelle on greffe ordinairement en fente, c'est-à-dire en mars, n'était pas la meilleure.

Je me suis dit : si on greffait en septembre ou en octobre, alors qu'il y a encore un peu de sève, la soudure, grâce à ce

reste de végétation et au mouvement latent qui a lieu tout l'hiver, se ferait avant la pousse et alors, le printemps arrivé, la végétation aurait lieu comme pour un rameau naturel ; la réussite serait beaucoup plus assurée, tout étant prêt pour la végétation.

De plus, il me semblait que les deux yeux qu'on laisse au greffon n'étaient pas suffisants pour donner un débouché à la sève fournie par le sujet.

Si le greffon, me disais-je, avait une certaine longueur, il pourrait recevoir toute la sève du sujet et l'on obtiendrait presque autant de végétation que si l'arbre avait ses rameaux.

Puis un greffon long contenant une plus grande réserve de sève qu'un greffon court, la sève descendante devrait contribuer davantage à la soudure.

D'après ces idées, je me suis mis à greffer en septembre, ou octobre si septembre est trop chaud. J'ai mis des greffons de 10, 15, 20, 25 et 80 centimètres pourvus de boutons à fleurs.

Qu'est-il arrivé et qu'arriva-t-il tous les ans depuis quatre ou cinq ans que je fais ainsi ? J'ai des pousses qui vont quelquefois jusqu'à 1^m50 et grosses comme le pouce, chargées de beaux fruits. L'arbre est magnifique. Il faut avoir bien soin de ramer les pousses assez tôt, car le vent ferait de grands ravages dans les pousses luxuriantes et chargées de fruits. Il faut aussi au printemps et l'été surveiller le sujet, pour n'y laisser développer aucun bourgeon. Cela est indispensable.

Je greffe aussi en fente avec un succès inouï des sujets gros comme le petit doigt de 10, 15, 20 et jusqu'à 25 centimètres et plus.

J'ai remarqué que, si j'emploie pour greffer un bout de branche entier, la greffe est plus belle et le greffon est épointé, et le jeune arbre est comme s'il avait sa propre tête. Il me paraît même préférable de greffer les sujets tout jeunes, vu la réussite étonnante que j'obtiens. L'arbre n'éprouve ainsi aucun retard et le point où il est greffé est magnifique.

Il faut avoir bien soin de recouvrir de mastic, de manière

qu'aucune section du bois du sujet ou du greffon ne dessèche pendant l'hiver ; il est toujours aussi vert que s'il était sur la branche mère.

J'ajoute que je n'ai jamais greffé qu'avec des greffons coupés le même jour, la veille, ou à peu près.

Tous ceux qui ont vu mes greffes ont été vraiment étonnés et par l'époque où je greffe, par les résultats que j'obtiens et par la longueur des greffons que j'emploie.

(*La Culture*).

* *

La destruction des guêpes. — Il est facile, avec du sulfure de carbone ou du pétrole, de détruire les nids accrochés aux arbres ; mais on ne sait souvent trop comment s'y prendre pour exterminer les colonies qui se sont établies dans un toit de chaume ou de bois ou dans les interstices de la charpente. Voici une recette ingénieuse. On prend un flacon à goulot large, au fond duquel on place quelques morceaux de sulfure de fer avec un peu d'eau, ce goulot se ferme par un bouchon percé d'un trou que traverse un tube en verre à l'extrémité extérieure duquel on adapte un tube en caoutchouc de cinquante centimètres (plus ou moins, suivant le cas). Le soir venu et toutes les guêpes une fois rentrées, on verse un peu d'acide chlorhydrique dans le flacon, on bouche et l'on introduit le bout du tube dans l'orifice qui conduit au nid. Avec un peu de terre ou d'argile humide, on ferme cet orifice. L'hydrogène sulfuré qui se produit dans le flacon est conduit par le tube jusqu'au nid et s'y accumule, tuant les guêpes. Le correspondant de *Gardner's Chronicle*, qui communique cette recette, l'a employée plusieurs fois avec grand succès.

* *

Le Sulfate de fer pour la destruction de la mousse des arbres, par M. GÉRARD. — J'emploie, depuis cinq ou six années, le sulfate de fer pour mes arbres fruitiers, et je m'en

trouve si bien que je n'ai nullement l'envie de changer ma façon d'agir, car j'évite avec le sulfate de fer l'encrassement des pulvérisateurs, chose fort ennuyeuse qui se produit toujours avec la chaux, et aussi l'emploi du pinceau, mode opératoire parfait, mais coûteux, si l'on veut bien faire et sur une grande échelle.

J'économise la matière active en ne prenant seulement que 8 kilog. de sulfate de fer que je fais dissoudre dans 90 litres d'eau ; j'ajoute ensuite peu à peu à cette solution une seconde solution de 2 kilog. de carbonate de potasse dans 40 litres d'eau, ou bien un kilog. de carbonate de soude desséché (lissieu), sel de soude sec du commerce, dissous dans la même quantité d'eau. J'obtiens ainsi un liquide suffisamment corrosif, renfermant un précipité gélatineux d'oxyde de fer qui fixe le liquide sur les parties qu'il touche. La réussite est telle que la question a été débattue cette année pour savoir si on devait continuer le traitement. Il a été exécuté, néanmoins, non contre la mousse, qui n'existe plus depuis longtemps, mais dans l'intention de détruire les insectes, contre lesquels il est aussi fort efficace.

(*La Pomologie française*).

* *

Valeur alimentaire des variétés de pommes de terre. — Les « Annales agronomiques » de M. Dehérain publient le travail de MM. Coudon et L. Bussard sur la valeur alimentaire des diverses variétés de pommes de terre.

Si l'on examine par transparence une tranche mince découpée dans un tubercule de pomme de terre arrivé à maturité, on peut y distinguer trois couches de composition et d'aspects différents.

La couche corticale (extérieure) est de beaucoup la plus riche en matière sèche, et c'est elle qui contient la plus forte proportion de fécule. Elle est sensiblement moins chargée en matière azotées que les couches centrales.

La couche médullaire interne (la plus centrale) est la plus aqueuse et la plus pauvre en fécule, mais c'est elle qui contient la plus forte proportion de matières azotées.

La couche médullaire externe, comprise entre les deux précédentes, présente une composition intermédiaire.

Deux diverses espèces de pommes de terre ont donné pour ces couches la composition suivante :

	Eau p. 100.	Fécule p. 100.	Matières azotées p. 100.
Lesquin :			
Couche corticale.....	72,60	20,66	4,90
Couche médullaire externe.....	74,44	49,61	2,21
— interne.....	79,43	44,44	2,45
Czarize :			
Couche corticale.....	72,92	22,45	4,84
Couche médullaire externe.....	78,87	15,64	2,46
— interne.....	84,48	40,50	2,47

Dans le but de comparer la pomme de terre de table aux variétés industrielles, les auteurs ont examiné trente-quatre variétés cultivées dans le même terrain. Ils ont constaté que « la valeur culinaire de la pomme de terre est directement proportionnelle à sa teneur en matières azotées et inversement proportionnelle à sa richesse en fécule ». Ce rapport $\frac{\text{matières azotées}}{\text{fécule}}$ s'est élevé, en 1895, pour les bonnes variétés de table, entre 17 et 25.

On sait aussi que la résistance des tubercules à la cuisson influe sur leur valeur. MM. Coudon et Bussard ont montré que cette résistance est due à l'action des albuminoïdes et se trouve, par conséquent, fonction du même rapport $\frac{\text{matières azotées}}{\text{fécule}}$. Ce dernier était de 14 à 8,6 pour les variétés résistant à la cuisson.

D'après les diverses remarques qui viennent d'être signalées, on voit que le sélectionneur pourra faire un choix

rationnel dans un lot de semis par l'examen des tubercules coupés. Il choisira, en effet, s'il veut produire des variétés industrielles, les tubercules à zone corticale très développée; il s'adressera au contraire aux tubercules à moëlle abondante s'il veut obtenir des pommes de terre de valeur élevée, pour la table. (La Semaine agricole).

*
* *

La fleur de Muguet à toute saison de l'année. — Il serait agréable d'avoir toute l'année la blanche fleur du Muguet, d'un parfum si délicat. En Amérique, on obtient du Muguet durant toute l'année par le procédé suivant : avant que les rhizomes soient entrés en végétation, on a la précaution de les emballer dans des boîtes ou des sacs pleins de sable que l'on place dans une glacière. Les Muguets, dont on veut avoir les fleurs en décembre, sont ainsi descendus dans les caves au printemps et se forcent très bien au bout de neuf ou dix mois. Ceux que l'on veut forcer avant cette époque sont naturellement rentrés plus tôt.

(Le Petit Jardin illustré).

*
* *

Sur la protection des oiseaux, par M. SERVIN, professeur départemental d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. — Si toute plante a un insecte qui la ronge et qui la tue, elle a aussi un oiseau qui la défend, en faisant sa nourriture de cet insecte.

OISEAUX TOUT A FAIT UTILES

Oiseaux de proie diurnes. — Buse commune, Buse bondrée. — Chaque oiseau de cette espèce détruit en moyenne 6,000 souris par an.

Oiseaux de proie nocturnes. — Chouettes, Effraies, Chats-Huants. — Détruisent une quantité considérable de petits rongeurs, rats et souris; un couple d'Effraies détruit chaque jour au moins 450 rongeurs.

Corvidés. — Corneille-Freux, Choucas, Rollier. Détruisent

toutes sortes de vermines, hannetons et sauterelles; le Rollier ou Corneille bleue se nourrit uniquement de grands insectes.

Passereaux. — Hirondelles, Martinets. — Se nourrissent exclusivement d'insectes de toutes sortes.

Engoulevent (Hirondelle de nuit). — Détruit les papillons de nuit.

Mésange ordinaire et à tête bleue, Pinson, Fauvette, Roi-telet, Troglodyte, Rouge-Gorge, Rouge-Queue, Rousserolle, Rossignol. — Se nourrissent des insectes des arbres et des plantes cultivées : blé, colza, etc.; détruisent les œufs de papillon. Une mésange peut détruire 200,000 petites larves en une année.

Rossignol de muraille ou Culs-Roux, Tarins, Verdiers, Linots. — Exclusivement insectivores.

Chardonneret. — Détruit les graines de chardon dont il se nourrit.

Bergeronnette ou Hoche-Queue, Pipits, Pieuquettes ou Farlouses, Alouettes, Pouillots, Traquets ou Motteux, Merle, Cul-Blanc, Maçons, Grive, Mauvis, Loriot, Sansonnet. — Font leur nourriture de vermisseaux et des insectes vivant à terre. Les Merles, Grives, Mauvis vivent des parasites des arbres, des grosses chenilles; l'Alouette, cependant, mange quelques graines.

Etourneau. — Se nourrit de la vermine des animaux domestiques.

Grimpereaux. — Huppe. — Dévore les taupe-grillons ou courtillières.

Coucou. — Surtout utile pour la destruction des chenilles à long poil et notamment des processionnaires.

Pivert. — Détruit les insectes et les œufs cachés sous l'écorce des arbres.

Gallinacés. — Perdrix, Caille, Râle de blé. — Se nourrissent de vers, de limaces et de semences de mauvaises herbes.

Echassiers. — Vanneaux, Pluviers, Courlis, Bécasses ou Bécassines, Poule d'eau. Se nourrissent de vers, de limaces,

d'insectes, larves, libellules, insectes d'eau et nous débarrassent d'une foule de parasites.

OISEAUX TOUT A FAIT NUISIBLES

Rapaces diurnes (oiseaux de jour). — Faucon, Cresserelle, Emerillon, Autour, Balbuzard, Epervier, Buse-Patue, Buzard des Marais, Buzard-Montagu. — Détruisent les oiseaux insectivores et les jeunes poulets; font parfois de grands ravages dans les basses-cours.

Rapace nocturne. — Hibou grand duc. — Détruit les jeunes poulets et les petits oiseaux.

Passereaux. — Pie-Grièche grise. — Détruit les petits oiseaux.

Gallinacés. — Colombe ramier. — Exclusivement granivore; cause beaucoup de dommages à l'époque des semailles.

OISEAUX UTILES ET NUISIBLES DANS UNE CERTAINE MESURE

Passereaux omnivores. — Moineau. — Se nourrit de grains et d'insectes; détruit à l'époque où il élève ses petits une grande quantité d'insectes, mais fait un tort considérable aux champs de blé et aux arbres fruitiers dans les jardins; souvent plus nuisible qu'utile quand il est en grand nombre.

Corbeau. — Le corbeau détruit beaucoup de vers blancs, mais déterre les graines et les jeunes plantes; nuisible à l'époque des semailles.

Pie, Geai. — La Pie se nourrit de petits mammifères et d'insectes, mais elle détruit les œufs et même des jeunes oiseaux insectivores, tue parfois les petits poulets ainsi que le Geai qui pille les nids des oiseaux plus faibles que lui.

Gros-Bec, Bouvreuil. — Plutôt nuisibles qu'utiles; coupent les bourgeons et sont presque exclusivement frugivores et granivores.

Gallinacés granivores. — Palombe, Ramier, Bizet, Pigeon sauvage. Exclusivement granivores, mais détruisent une grande quantité de graines de mauvaises herbes.

APICULTURE (1)

Les abeilles ont une parfaite connaissance du temps qui va se produire, elles s'abstiennent d'entreprendre des voyages quand il fait froid, sortent peu loin ou pas du tout lorsque l'orage s'avance ou que la pluie menace de tomber. Mais quand à l'extérieur l'atmosphère leur paraît préjudiciable, ces ouvrières ardentes autant que courageuses travaillent sans cesse à l'intérieur. La cire qu'elles ont élaborée est employée à la fondation des rayons qu'elles commencent à bâtir à la partie supérieure de la ruche (2) ou à celle des cadres qui leur sont octroyés (3). Ces rayons, parallèlement et perpendiculairement placés ne sont espacés entre eux que de douze à quinze millimètres, c'est-à-dire l'intervalle nécessaire pour que deux abeilles puissent librement y passer dos à dos.

Il semble que pour gagner du temps encore, ces laborieuses ouvrières savent abrégé le chemin; elles laissent de distance en distance des ouvertures qui traversent les rayons suivant une ligne horizontale, ce qui leur permet de passer d'un rayon à l'autre sans qu'elles soient obligées d'en faire le tour. Chaque rayon présente deux côtés occupés, et sur ces deux côtés le travail se fait en même temps. La surface de chacun des côtés compte un nombre à peu près égal de cellules, qui est limité à la capacité de la ruche, ainsi qu'à la grandeur des cadres employés, toutes les cellules présentent la forme d'un hexagone à six côtés égaux et sont géométriquement adossées les unes contre les autres, suivant une ligne oblique, comme le démontre la figure ci-après.

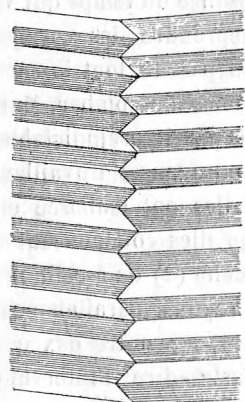
Lorsqu'au printemps, l'extrême fécondité de la mère se ré-

(1) Voir les numéros de mars, avril, mai, juin et juillet du Bulletin.

(2) Dite à rayon fixe.

(3) Dans la ruche à cadres, les rayons sont mobiles, étant donné qu'ils peuvent se transporter d'une ruche dans l'autre.

vèle, les ouvrières ne suffisent pas toujours à construire assez de cellules complètes, pour l'usage d'une aussi grande rapidité



Inclinaison des cellules.
(Dessin de J. Lozet fils.)

de ponte; elles laissent alors la besogne à moitié faite, c'est-à-dire qu'elles ne donnent aux cellules qu'une faible profondeur, attendant pour les terminer que celles dont la mère a un pressant besoin soient ébauchées (1).

On ne peut pas s'empêcher de clamer une extase en voyant l'intérieur d'une ruche dont les rayons sont en voie de formation ni se désintéresser de la manière dont ils se fondent. D'habiles et patients apiculteurs ont pu se rendre compte comment se fait ce travail. Une abeille ouvrière, après s'être repue, se détache de la chaîne formée par un certain nombre de ses semblables et va placer, après les avoir échauffés dans sa bouche pour les rendre malléables, des petites écailles de cire qu'elle porte sous les anneaux de son ventre; elles les fixe au plafond de la ruche ou à la traverse supérieure d'un cadre, puis s'accroche solidement avec ses pattes de devant sur le point en construction, laissant pendantes ses pattes de derrière, après lesquelles une autre de ses pareilles vient par le même moyen s'y accrocher à son tour; peu à peu, les unes après les autres procédant de la même façon, finissent par former cette chaîne ou chantier particulier d'où, sur la traverse supérieure des cadres, surgira le rayon. Ce premier groupement des abeilles est comparable aux graves et magnifiques motifs d'architecture vivante que réalisaient si bien autrefois les gymnastes vénitiens où l'on voyait briller tout à la fois l'énergie, l'adresse et l'harmonie

(1) La mère pond dans les cellules commencées et inachevées.

des efforts réunis, d'être vraiment doués d'une organisation supérieure.

La cire, en contact avec la bouche de l'abeille, se trouve ramollie et en sort, comme pourrait le représenter un minuscule copeau de bois sortant du rabot d'un menuisier. Chaque petit morceau est appliqué puis pressé sur le point qui doit servir de base à chaque alvéole qui, une fois achevée, n'a plus besoin, pour être solide, que d'être vernie avec un peu de propolis.

La construction des rayons résulte d'une population ouvrière se mouvant sans aucun arrêt, aucune abeille ne possède la faculté de faire à elle seule une cellule entière et ne travaille dans la ruche que une à deux minutes à la même place et met beaucoup moins de temps encore pour butiner quelques fleurs.

Les alvéoles ne sont pas toutes construites de la même dimension, le peuple étant lui-même de différentes grosseurs; les plus petites sont destinées à recevoir les larves d'abeilles neutres, d'autres un peu plus grandes reçoivent celles des mâles, nommés aussi *faux-bourçons*, une seule, beaucoup plus grande comme le montre le fragment de rayon représenté (4), servira de berceau à la mère.

Dans certaines colonies très peuplées où se forment des essaims, les neutres bâtissent quelquefois plusieurs de ces alvéoles de mères dont le nombre est ordinairement de trois ou quatre, mais on en rencontre aussi qui en comptent trente à quarante et plus. Les cellules des mères n'ont pas tout à fait la même forme que les autres; elles en diffèrent par le volume et par la position qui est généralement pendante, parfois oblique, et offrant aux yeux l'illusion d'une stalactite placée à un bord inférieur ou latéral du rayon.

La majeure partie des cellules sont destinées à l'emmagasinement du miel; dès qu'elles sont pleines, elles sont

(1) Bulletin de juillet.

hermétiquement fermées avec un couvercle de cire, plat, nommé *opercule*, que les ouvrières savent tailler, ajuster et souder, avec une habileté particulière.

Lorsque la mère a à sa disposition des alvéoles complètement ou partiellement construites, elle y dépose dans chacune un œuf et parfois plusieurs, préalablement elle s'empresse de visiter l'une après l'autre ces alvéoles en introduisant d'abord la tête pour voir dans tous les sens si cette loge est digne de la progéniture qu'elle va y déposer, après quoi, courbant son corps en bas, introduit cette fois son abdomen et fait sa ponte. Lorsque les nourrices s'aperçoivent que plusieurs œufs sont déposés dans une même alvéole, elles les séparent et les détruiraient plutôt que d'exposer plusieurs larves à se gêner dans leur accroissement.

Au renouveau, la ponte se fait avec un tel prodige que parfois trois mille œufs sont, par la même mère, produits par vingt-quatre heures; quelques apiculteurs ont même constaté des pontes de cinq mille œufs par jour. Cette prolifique ponte décroît à mesure que s'avance la saison d'automne, puis s'arrête complètement pendant l'état d'engourdissement dans lequel se trouvent plongées les abeilles en hiver.

La mère ayant été fécondée, pond après sa noce, en premier lieu des œufs d'ouvrières, car sans le secours de celles-ci, les mâles et les femelles ne pourraient se développer et mourraient de faim après leur naissance; ce n'est qu'au bout de deux mois environ que la mère se met à pondre des œufs de mâles, et c'est encore plus tard qu'elle déposera le petit nombre d'œufs d'où sortiront ses pareilles. Cependant on a récemment découvert qu'une mère en état de virginité avait la faculté de pondre des œufs, mais que ces œufs pondus en cet état ne produisaient que des insectes du sexe mâle. Ces œufs sont ovales oblongs, courbés en forme de virgule, c'est à dire plus gros d'un bout que de l'autre, ils sont d'un blanc mat et mesurent un peu plus de un millimètre aussitôt pondus.

(A suivre.)

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'Horticulture sont suspendues
pendant le Mois de Septembre.**

**Réunion des Sections pendant le Mois
de Septembre.**

- Senlis*..... Dimanche 5, à deux heures et demie,
au local de la Société.
- Crépy-en-Valois*..... Dimanche 12, à deux heures, à l'Ecole
communale des Garçons.
- Betz*..... Jeudi 16, à deux heures, à la Mairie.
- Pont-Sainte-Maxence*.. Dimanche 19, à deux heures, à la
Mairie.
- Nanteuil-le-Haudouin* . Jeudi 23, à deux heures, à la Mairie.
- Creil*..... Dimanche 26, à deux heures, à la Mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.